



16ème législature

Question N° : 6334	De M. José Gonzalez (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Protection des citoyens face aux dangers générés par les réseaux de prostitution	Analyse > Protection des citoyens face aux dangers générés par les réseaux de prostitution.
Question publiée au JO le : 14/03/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. José Gonzalez alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la question de la prostitution. En effet, dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône, plusieurs administrés ont pris la peine de le contacter pour lui faire part des problèmes que pose la prostitution sur la commune de Gardanne, aux abords du lycée agricole de Valabre, causant une atteinte certaine à la tranquillité publique des riverains. Pire encore, il semblerait que ces réseaux de prostitution engendre également des difficultés en matière de salubrité et de sécurité publique aux abords de cette zone, comme cela a été mis en exergue par BFM Marseille. Les étudiants sont confrontés à des images traumatisantes, préservatifs et serviettes hygiéniques à même le sol, prise en charge des clients par les prostituées à quelques mètres de l'établissement scolaire et même, selon certains témoignages, agression d'une jeune femme concernée par ces réseaux, percutée par un automobiliste. Les lycéennes sont parfois elles-mêmes victimes de certains individus qui n'hésitent pas, dans le doute, à les suivre pour leur demander leurs services, ouvrant alors la voie vers de tragiques dérapages. Outre l'indéniable traumatisme que cela pourrait avoir pour conséquences sur ces jeunes étudiants, il est certain que cela n'offre pas le cadre et le confort propices à leur apprentissage ni n'assure leur sécurité. Par conséquent et pour endiguer temporairement le problème, des solutions s'offrent aux maires des communes concernées : pose d'éclairage public et mise en place de caméras de surveillance afin de décourager d'éventuels clients. Ces solutions ne sont toutefois pas pérennes et ne font que délocaliser un problème qui se révèle être bien plus complexe. Il souhaite demander au Gouvernement si celui-ci ambitionne de mettre en place des mécanismes de diagnostic et d'actions aux niveaux local, départemental et national pour lutter efficacement contre les problèmes de sécurité générés par la présence de réseaux de prostitution.